

Initiales de la présidente

Initiales de la directrice

# *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Des Prés-Verts année 2022-2023*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE des Hautes-Rivières, école Des Prés-Verts.  
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 22 mars 2023,  
à 19 h 15, au local A-2-013.**

Présences					
M. Patrick Barrière	Parent	X	Mme Nathalie Fradette	SDG	-
Mme Valérie Gendron	Parent	X	Mme Karine Girard	Enseignante	X
Mme Brigitte Leduc	Parent	X	Mme Dany Laurent	Enseignante	X
Mme Maryse Quintin	Parent	X	Mme Julie Marcil	Enseignante	X
Mme Dominique Roy	Parent	X	Mme Julie Lambert	Enseignante	X
Mme Anik Valcourt	Parent	X	Mme Manon Poulin	Professionnel	-
M. Sébastien Gérin	Substitut	-	Mme Annie Benoit	Direction	X
Mme Geneviève Gosselin	Substitut	-	Mme Mélanie Fortin	Direction	-
M. Mathieu Valiquette	Substitut	-	Mme Roxanne Boulerice	Professionnel substitut	X

1. Ouverture de la séance par la présidente
2. Vérification du double quorum et des présences (61)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67) #
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2023 (69) #
5. Suivi au procès-verbal du 16 février 2023
6. Parole au public
7. Correspondance
8. Calendrier scolaire 2023-2024 (89.1) ##
9. Activités culturelles, éducatives et récréatives (87) ##
10. Fonds à destination spéciale (94) #
11. Dépôt de l'état du budget annuel
12. Agendas scolaires 2<sup>e</sup> année 2023-2024 (91) ##
13. Agendas scolaires 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle 2023-2024 (91) ##
14. Vente de collations pour le Tournoi Pierre-Larose (Défi-école) (94) ##
15. Consultation sur les critères de sélection des directions d'établissement (79) ##
16. Formation obligatoire du Conseil d'établissement-rappel pour les nouveaux membres :  
[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)
17. Comité de parents
18. Points de l'OPP (96.2) ##
19. Autres sujets
20. Parole au public
21. Levée de la réunion #

## **1. Ouverture de la séance par la présidente**

Mme Brigitte Leduc accueille les membres à 19h17.

## **2. Vérification du double quorum et des présences (61)**

Mme Brigitte Leduc effectue la vérification du double quorum et note les absences.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67)**

Mme Brigitte Leduc fait la lecture de l'ordre du jour.

*Il est proposé par Mme Anik Valcourt d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la présidente et la direction en ajoutant au point 19. Acceptation d'une ristourne au fonds à destination spéciale.*

# CE-22.23.37

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 février 2023 (69)**

*Mme Valérie Gendron propose l'adoption du procès-verbal en retirant le double titre au point 18.*

# CE-22.23.38

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **5. Suivi à la dernière séance**

### **5.1. Porte cafétéria**

Mme Annie Benoit informe les membres au sujet de l'avancement des travaux du remplacement de la porte de cafétéria débutés pendant la relâche.

### **5.2. Photographie scolaire**

*Suite aux réponses obtenues de la compagnie, il est proposé par Mme Dany Laurent d'octroyer le contrat à Enfants Klik pour la photographie scolaire 2023-2024.*

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

# CE-22.23.39

### **5.3. Sondage PEVR**

Mme Annie Benoit mentionne avoir reçu des résultats partiels au sondage du Centre de services en lien avec le PEVR et le renouvellement du projet éducatif. 126 parents et 286 élèves y ont répondu. Les résultats du sondage pour les membres du personnel sont toujours attendus. Le tout sera ultimement présenté à l'équipe-école et aux membres du conseil d'établissement.

### **5.4. Conférence aux parents du 25 avril 2023**

Mme Karine Girard informe les membres des préparatifs de la conférence de M. Richard Robillard à la fin du mois d'avril.

### **5.5. Suivi O.P.P.**

M. Patrick Barrière demande un suivi avec la discussion de la direction avec le service des affaires juridiques du CSSDHR sur la tenue du cinéma. Mme Annie Benoit mentionne que tout citoyen peut toujours effectuer une plainte à la Commission des droits et libertés. Mme Brigitte Leduc mentionne qu'en ciblant les niveaux scolaires, aucun préjudice n'est créé.

## **6. Parole du public**

S/O

## **7. Correspondance**

Mme Brigitte Leduc informe les membres de la réception d'une lettre de la Fédération des comités de parents du Québec pour la semaine de l'engagement parental qui aura lieu du 28 mai au 3 juin prochain. Étant donné que cela arrive en même que la semaine du marché des petits entrepreneurs, l'O.P.P. sera déjà beaucoup sollicitée. Un message sera envoyé aux parents de l'école.

## **8. Calendrier scolaire 2023-2024 (89.1) ##**

Mme Annie Benoit précise le sujet en titre avec la réelle consultation étant donné que le calendrier scolaire est adopté au Conseil d'administration du Centre de services scolaire.

*Il est proposé par Mme Valérie Gendron d'approuver les deux journées pédagogiques mobiles ainsi que les modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant déposée par l'équipe-école.*

# CE-22.23. 40

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## **9. Activités culturelles, éducatives et récréatives (87) #**

Mme Annie Benoit présente le tableau des activités et sorties déposées par l'équipe-école à ce jour.

*Il est proposé par Mme Anik Valcourt d'approuver la programmation des activités et sorties déposées par l'équipe-école ainsi que la modification des frais chargés aux parents pour les sorties de fin d'année du 3<sup>e</sup> cycle et des classes CEA, soit une gratuité.*

# CE-22.23. 41

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## **10. Fonds à destination spéciale (91) ##**

Mme Annie Benoit dépose le document « Mise à jour » du fonds à destination spéciale.

*Il est proposé par Mme Julie Marcil d'approuver l'état du fonds à destination spéciale en date du 23 mars 2023.*

# CE-22.23.42

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## **11. Dépôt de l'état du budget annuel**

Mme Annie Benoit dépose les documents présentant l'état actuel du budget de l'école en date du 13 mars dernier.

## **12. Agendas scolaires 2023-2024 2<sup>e</sup> année**

Mme Annie Benoit explique que l'équipe enseignante de 2<sup>e</sup> année n'arrive pas à trouver un outil semblable chez notre fournisseur habituel.

*Il est proposé par Mme Dany Laurent d'approuver que le contrat soit octroyé à la compagnie Agendas + pour la prochaine année scolaire.*

# CE-22.23.43

### **13. Agendas scolaires 2023-2024 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles**

Mme Annie Benoit mentionne que l'agenda serait acheté pour l'ensemble des classes de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, même si quelques enseignantes déposent les devoirs et leçons sur une plateforme numérique. Une discussion entre les membres s'en suit.

*Il est proposé par Mme Maryse Quintin d'approuver que le contrat soit octroyé à la compagnie Agendas Laurentien pour la prochaine année scolaire.*

# CE-22.23.44

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **14. Vente de collations pour le tournoi Pierre-Larose (94) ##**

Mme Annie Benoit présente la demande de l'équipe de volleyball de l'école participant à la prochaine édition du Tournoi Pierre-Larose. Un Défi-école est toujours lancé aux équipes participantes soit de faire un don à raison de 1\$ par élève pour une remise ultimement à la Clinique de pédiatrie sociale L'Étoile, à Famille en cœur et au Foyer Le Passage. Une vente de cupcakes aura lieu deux fois en mars au montant de 2\$ et en avril de collations glacées au montant de 3\$.

*Il est proposé par Mme Valérie Gendron d'approuver la vente de collations pour le tournoi Pierre-Larose.*

# CE-22.23.45

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

### **15. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement (79)**

Mme Brigitte Leduc rappelle les travaux de réflexion qui avaient été effectués au printemps 2021 à ce sujet. Mme Annie Benoit mentionne que le CSSDHR vont accepter pour une dernière année la reconduction de ces critères.

Considérant que l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement doit être consulté par le Centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction de l'école ;

Considérant que l'article 96.8 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que la direction de l'école est nommée par le Centre de services scolaire selon les critères de sélection qu'il établit après consultation du conseil d'établissement ;

Considérant que le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a sollicité le conseil d'établissement à ce sujet ;

Considérant le projet éducatif et les enjeux de l'école Des Prés-Verts liés à l'anxiété des élèves, leur sentiment d'appartenance et le respect de l'autorité;

Considérant le document proposé par le Centre de services scolaire à l'égard du profil de compétences des directions d'établissement ;

Considérant les discussions tenues entre les membres du conseil d'établissement à propos de la consultation portant sur les critères de sélection de la direction de l'école ;

*Il est proposé par Mme Karine Girard que le conseil d'établissement adopte, à la suite de la démarche de soutien à la réflexion proposée, de reconduire les critères établis en avril 2021 quant aux critères de sélection d'une direction d'école inscrits ci-dessous et qu'il transmette ce document à la Direction générale.*

# CE-22.23.46

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **16. Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement**

Mme Annie Benoit rappelle aux nouveaux membres de ne pas oublier d'effectuer l'écoute des différentes capsules préparées par le ministère pour les membres du conseil d'établissement. Le CSSDHR a effectué cette demande.

## **17. Comité de parents**

Mme Anik Valcourt rend compte aux membres du conseil les sujets discutés lors de la rencontre du 8 mars dernier. La grève d'un transporteur scolaire, le PEVR ainsi que les trois postes d'administrateurs à combler dont celui dans notre district ont été abordés.

## **18. Points de l'O.P.P.**

Mme Brigitte Leduc mentionne que des poules en chocolat ont été achetées comme les années dernières pour distribuer aux élèves à l'occasion de la fête de Pâques. Elle mentionne aussi que l'O.P.P. travaille à un autre format pour la danse du 5 mai prochain. Un DJ de 12 ans effectuera la musique lors de cette soirée.

## **19. Autres sujets**

Mme Annie Benoit mentionne la réception de la ristourne de la photographie scolaire 2022.

*Il est proposé par Mme Anik Valcourt d'approuver la ristourne de la photographie scolaire 2022 au montant de 772.66\$ au profit du fonds à destination spéciale.*

# CE-22.23.47

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## **20. Parole au public**

S/O

## **21. Levée de l'assemblée**

Mme Maryse Quintin propose la levée de la réunion à 20h32.

# CE-22.23.48

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Brigitte Leduc  
Présidente

---

Annie Benoit  
Directrice